

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 502**

présenté par
M. Rolland et M. Schellenberger

ARTICLE 29 O

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.